

Exploiter

L'établissement d'attestations concernant l'incarcération et la persécution ainsi que la recherche de personnes disparues constituent les principales activités du SIR.

Toute demande est enregistrée et donnée en traitement.

C'est au fichier central de noms, véritable „clé d'accès aux archives du SIR“, que sont constitués les dossiers, appelés cas T/D, qui contiennent toutes les fiches de référence prélevées pour une personne déterminée.

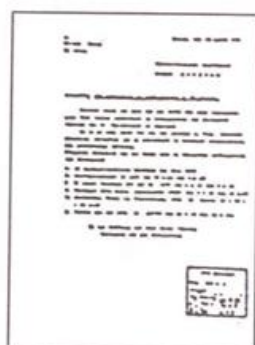
Ce fichier central est conçu en fonction des besoins spécifiques du SIR et basé sur une cartothèque établie selon un procédé à la fois alphabétique et phonétique. En effet, dès le début des activités, on s'est aperçu que les noms, pour la majorité d'origine étrangère, avaient déjà été mal orthographiés lors de l'enregistrement, effectué le plus souvent par des personnes ne sachant pas l'allemand. Cette constatation a nécessité la mise sur pied d'un système de classement à base phonético-alphabétique. L'exemple ci-contre qui reprend les multiples possibilités d'écrire le nom „Schwarz“, nom commun dans la langue allemande, illustre l'aide que constitue ce système.

Le cas T/D, muni de ses fiches de référence, est ensuite transmis aux sections d'archives où les listes sont consultées et les documents individuels correspondants prélevés. Selon le traitement requis, il sera nécessaire d'impliquer le laboratoire photo, les services de traduction etc. de même que la section distribution des cas. Lorsque les données fournies par

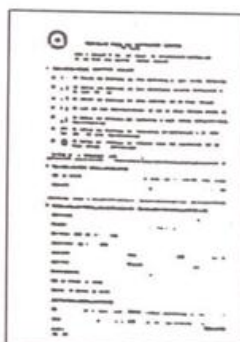
le demandeur sont insuffisantes ou faute de documents, le SIR procède à des recherches supplémentaires auprès du demandeur lui-même, auprès d'autorités, de diverses organisations, entreprises, etc.

Toutes les informations extraites des documents disponibles seront ensuite communiquées par écrit au demandeur ayant droit sous forme de rapports ou d'extraits de documents.

Demande



Questionnaire



Rapport



Extrait de documents

